



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est salarié d'une entreprise.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

0,5 jour / 3,5 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- Textes réglementaires, Code du Travail, circulaire D.R.T N° 95-07 du 14 Avril 1995
- Reconnaissance des itinéraires, signalisation, dégagements et alarmes sonores,
- Simulation d'une évacuation,
- Reconnaissance des points de rassemblement,
- Synthèse.

Formation pratique:

- Modalités d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité des personnes et des biens,
- Technique d'évacuation,
- Détermination des responsables d'évacuation, guides et serre-files,
- Synthèse et bilan.



OBJECTIFS

Être capable d'organiser et diriger l'évacuation des personnes

ÉVALUATION & VALIDATION

Validation des acquis tout au long de la formation

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

